



CAP

Équipier Polyvalent
du Commerce
Formation en un an

Des métiers divers dans la distribution ou dans les magasins traditionnels

Le CAP Equipier Polyvalent du Commerce forme aux techniques de commercialisation de produits ou de services.

Le titulaire du diplôme « CAP Équipier Polyvalent du Commerce » exerce son activité dans un cadre omnicanal au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services. Pour ce faire, il respecte les règles d'hygiène et de sécurité.

Son activité consiste à :

- ✔ Assurer la réception et le suivi des commandes et des colis,
- ✔ Contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale,
- ✔ Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

Conditions d'accès spécifiques :

- ✔ Elèves en réorientation ou en complément de formation
- ✔ La sélection se fera sur dossier et lors d'un entretien individuel avec le chef d'établissement ou son représentant.
- ✔ Capacité d'accueil : 12 places

Le CAP EPC prépare en une année scolaire aux métiers suivants :

- ✔ Employé de commerce multi-spécialités
- ✔ Vendeur magasinier
- ✔ Vendeur spécialisé
- ✔ Vendeur en produits alimentaires
- ✔ Vendeur en produits d'équipement courant, services à la clientèle
- ✔ Vendeur en magasin spécialisé (librairie, papeterie, prêt-à-porter, etc.)



Organisation des enseignements

Enseignement général	Expression française Histoire-géographie Enseignement Moral et Civique Mathématiques Sciences Anglais Education artistique Education Physique et Sportive	15 heures hebdomadaires environ
Enseignement professionnel	Techniques professionnelles Economie et droit Prévention Santé Environnement Atelier de commerce Projet personnel de l'élève Aide et suivi individualisé/Orientation	15 heures hebdomadaires environ

14 semaines de stage en milieu professionnel

Ces stages peuvent se dérouler dans un ou plusieurs commerces sur des périodes définies par l'établissement.

Une convention de stage est alors établie pour chaque stage entre l'entreprise, le lycée et l'élève (et son représentant légal). Ces stages permettent une mise en application concrète des savoirs.

Vous présenterez l'examen SST (Sauveteur-Secouriste au Travail) nécessaire à l'obtention du CAP.

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP EPC poursuit, en général, son cursus de formation en intégrant un BAC PRO dans le domaine du tertiaire :

- ⚡ BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (option A ou B)
- ⚡ BAC PRO Métiers de l'Accueil
- ⚡ BAC PRO AGOrA

Il peut néanmoins s'insérer dans le monde professionnel s'il le souhaite.

Comment s'inscrire ?

Par téléphone : 04 79 33 18 28
 Par mail : contact.sg@assomption-chambery.org
 Site internet : lpp-ste-genevieve.fr

Nos partenaires



2 Boulevard du théâtre
 73000 Chambéry
 04 79 33 18 28



contact.sg@assomption-chambery.org